

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_160&ID_ARTICLE=ARSS_160_0004

Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique

par Loïc WACQUANT

| Le Seuil | Actes de la recherche en sciences sociales

2005/5 - 160

ISSN 0335-5322 | ISBN 2-02-084025-1 | pages 4 à 21

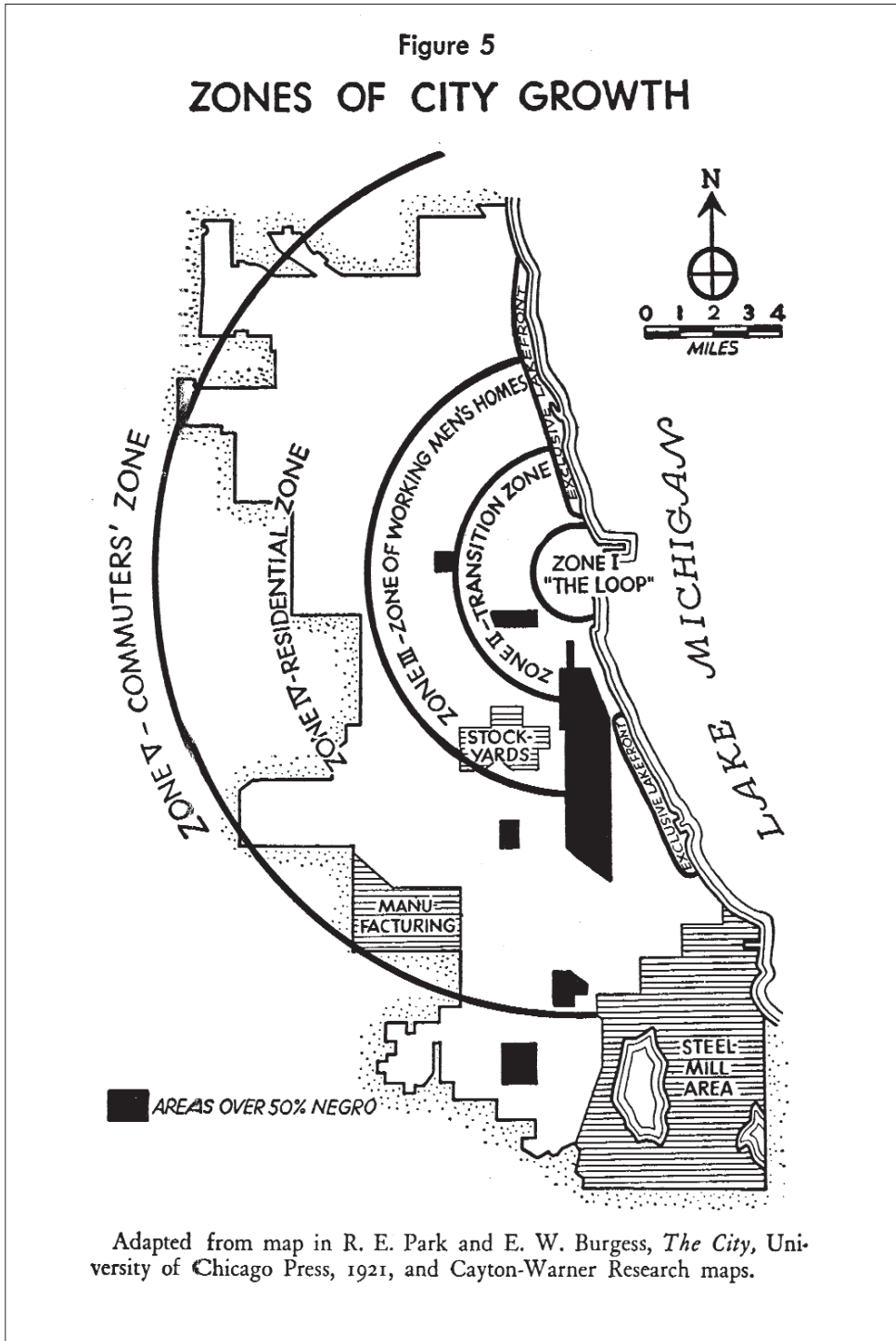
Pour citer cet article :

— Wacquant L., Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique, Actes de la recherche en sciences sociales 2005/5, 160, p. 4-21.

Distribution électronique Cairn pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



ANOMALIE DU GHETTO NOIR dans le diagramme concentrique de l'École de Chicago in St. Clair Drake et Horace R. Cayton, *Black Metropolis. A Study of Negro Life in a Northern City*, [1945].

Les deux visages du ghetto

Construire un concept sociologique

Il est paradoxal que, bien qu'elles aient fait un large usage du « ghetto » comme *terme descriptif*, les sciences sociales ne soient pas parvenues à en forger un *concept analytique* robuste. Dans l'historiographie de la diaspora juive aux débuts de l'Europe moderne et sous le nazisme, dans la sociologie de l'expérience noire américaine au sein des métropoles du XX^e siècle, et dans l'anthropologie des parias ethniques en Afrique et en Asie orientale, ses trois domaines traditionnels d'application, le terme de « ghetto » renvoie tantôt à un secteur urbain borné, tantôt à un canevas d'institutions spécifiques à un groupe donné, tantôt à une constellation culturelle et cognitive (valeurs, symboles, façons de penser ou mentalité) impliquant l'isolement socio-moral d'une catégorie stigmatisée ainsi que l'amputation systématique de l'espace et des chances de vie de ses membres. Mais aucun de ces courants de recherche n'a pris la peine de spécifier ce qui fait un ghetto en tant que forme sociale, lesquels de ses traits sont constitutifs et lesquels sont dérivatifs. Ils se sont contentés, à chaque époque, de prendre comme allant de soi et d'adopter le *concept indigène* en cours dans la société considérée – ce qui explique que la notion, semblant transparente, ne figure point dans la plupart des dictionnaires de sciences sociales.

Une notion floue et mouvante

Ainsi le champ sémantique du « ghetto » dans la société et les sciences sociales étasuniennes, qui ont dominé la recherche sur ce sujet tant au niveau quantitatif que sur le plan thématique, s'est successivement élargi et contracté selon la manière dont les élites politiques et intellectuelles de ce pays percevaient la relation épineuse entre ethnicité et pauvreté au sein de la ville¹. Aux origines, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le terme désignait les concentrations

1. David Ward, *Poverty, Ethnicity, and the American City, 1840–1925*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

résidentielles de Juifs européens dans les ports du front atlantique, et il se distinguait clairement du taudis (*slum*) comme zone de détérioration de l'habitat et creuset de pathologies sociales. Il s'est dilaté durant l'ère progressiste pour englober tous les districts du cœur des villes (*inner city*) dans lesquels se trouvaient rassemblés les nouveaux arrivants « exotiques », immigrés originaires des classes populaires du Sud-Est de l'Europe et Afro-Américains fuyant le brutal régime des castes du Sud étasunien. Exprimant les inquiétudes des classes dirigeantes quant à savoir si ces groupes pouvaient ou devaient s'assimiler au modèle anglo-saxon dominant dans le pays, le terme pointait alors l'intersection entre quartier ethnique et taudis, ce lieu trouble où la ségrégation se combinait au délabrement physique et au surpeuplement pour exacerber les maux urbains tels que la criminalité, la décomposition familiale et le paupérisme, et par là freiner la participation à la vie nationale. Cette conception reçoit son autorité scientifique du paradigme écologique de l'École sociologique de Chicago. Dans son livre classique *The Ghetto*, Louis Wirth assimile au ghetto juif de l'Europe médiévale les « Petites Siciles, Petites Polognes, Chinatowns et Ceintures Noires de nos grandes villes », ainsi que les « zones de vice » abritant les types sociaux déviants tels que les *hobos*, bohémiens, et autres prostituées – toutes censées être des « aires naturelles » nées du désir universel de différents groupes de « préserver leurs formes culturelles² », et chacune remplissant une « fonction » spécialisée au sein de l'organisme urbain général³.

La notion de ghetto s'est contractée après la Seconde Guerre mondiale sous la pression du Mouvement des droits civiques pour signifier essentiellement les enclaves compactes et congestionnées dans lesquelles les Afro-Américains étaient relégués de force lorsqu'ils migraient dans les centres industriels du Nord et du Midwest. Le développement d'une « métropole nègre dans le giron de la blanche » au sein de laquelle les Noirs développaient des institutions distinctes et parallèles afin de pallier et de se protéger de l'exclusion inflexible qu'ils subissaient de la part des Blancs⁴ se démarque fortement de la dispersion résidentielle fluide que connaissent les Euro-Américains de souche étrangère durant la même période. Écrivant à l'apogée des soulèvements noirs des années 1960, Kenneth Clark fit de ce rapport de subordination ethnoraciale l'épicentre de sa dissection du *Dark Ghetto* et de ses affres : « L'Amérique a apporté au concept du ghetto la restriction de personnes à l'intérieur d'une zone spéciale et la limitation de leur liberté de choix sur la base de la couleur de peau. Les murs invisibles du ghetto noir ont été érigés par la société blanche,

2. Louis Wirth, *The Ghetto*. Chicago, University of Chicago Press, 1928, p. 6 (traduction française : *Le Ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980).

3. On trouvera une excellente revue analytique des travaux de l'École de Chicago sur ce point dans Ulf Hannerz, *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Minuit, [1980] 1983, chap. 2, et une critique décapante de leur naturalisme biologisant

dans John R. Logan et Harvey L. Molotch, *Urban Fortunes: The Political Economy of Place*, Berkeley, University of California Press, 1987, chap. 1.

4. St. Clair Drake et Horace R. Cayton, *Black Metropolis: A Study of Negro Life in a Northern City*, Chicago, University of Chicago Press, [1945] 1993.

par ceux qui détiennent le pouvoir⁵ ». Ce diagnostic fut pleinement confirmé par la Commission Kerner, groupe de travail bipartisan nommé par le président Lyndon Johnson, dont le célèbre rapport officiel sur les « désordres civils⁶ » qui venaient de secouer les métropoles étasuniennes jusque dans leur tréfonds s'alarmait de ce qu'en raison de l'intransigeance raciale des Blancs, l'Amérique « se dirigeait vers deux sociétés, l'une noire, l'autre blanche – séparées et inégales⁷ ».

Mais, lors des deux décennies qui suivirent, le ghetto noir s'effondra pour laisser place à un territoire désolé de peur et de dissolution, sous l'effet de la désindustrialisation et des politiques étatiques de réduction de l'aide sociale et de retrait urbain. Et, alors que la domination raciale se faisait plus diffuse et se diffractait à travers un prisme de classe, la catégorie fut supplantée par le doublon formé par l'euphémisme géographique de l'*inner city* et le néologisme de l'*underclass*, défini comme la strate inférieure des habitants du ghetto minée par les comportements antisociaux, le chômage endémique et l'isolement social⁸. Au tournant des années 1990, la neutralisation du concept de ghetto dans le secteur de la recherche orienté vers les politiques publiques fut parachévé par l'expurgation de toute mention de la division raciale et des rapports de pouvoir qui le redéfinit comme toute zone d'extrême pauvreté (« comprenant plus de 40 % de personnes vivant en dessous de seuil fédéral de pauvreté »), sans référence aucune ni à son peuplement ni à son agencement institutionnel, ce qui revenait à dissoudre à nouveau le ghetto noir dans le taudis⁹.

L'extension du terme à l'étude des modèles socioculturels distinctifs élaborés par les homosexuels dans les villes des sociétés avancées « en réponse à la fois au stigmatisme et à la libération gaie » après les émeutes de Stonewall¹⁰ et sa résurgence en Europe de l'Ouest au cours des vifs débats scientifiques et politiques portant sur les liens entre immigration postcoloniale, restructuration économique postindustrielle et dualisation urbaine¹¹ sembleraient devoir brouiller encore plus sa signification. Pourtant, on peut extraire de ces diverses littératures des fils communs et des propriétés récurrentes pour *construire un concept relationnel* de ghetto comme *instrument de fermeture et de contrôle* capable d'éclaircir l'essentiel de la confusion qui l'entoure et en faire un puissant outil

5. Kenneth B. Clark, *Dark Ghetto: Dilemmas of Social Power*, New York, Harper, 1965, p. 11 (traduction française : *Ghetto Noir*, Paris, Robert Laffont, 1966).

6. Commission Kerner, *The Kerner Report. The 1968 Report of the National Advisory Commission on Civil Disorders*, New York, Pantheon, [1968] 1989, p. 2.

7. Cette formule se voulait l'écho inversé de l'arrêt historique de la Cour Suprême *Plessy v. Ferguson* qui, en 1896, déclara la ségrégation raciale conforme à la constitution du pays, pour autant que les institu-

tions duales ainsi créées fussent « séparées et égales » (ce qu'elles ne furent jamais, la même cour ayant soigneusement omis de spécifier tout critère d'égalité). Cet arrêt fournit le socle juridique à l'instauration de six décennies de ségrégation légale aux États-Unis, jusqu'à ce que l'arrêt *Brown v. Board of Education* de 1954 décrète que la séparation implique par elle-même une inégalité contraire au droit constitutionnel.

8. William Julius Wilson, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago,

University of Chicago Press, 1987 (traduction française : *Les Oubliés de l'Amérique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994).

9. Sur le paradoxe de la « déracialisation » du ghetto dans la recherche américaine récente du fait du tabou politique pesant sur la ségrégation continuée des Noirs (jugée intouchable par l'État), voir Loïc Wacquant, "Gutting the Ghetto: Political Censorship and Conceptual Retrenchment in the American Debate on Urban Destitution", in Malcolm Cross et Robert Moore (éds), *Globalisation and the New City: Migrants, Minorities and Urban*

Transformations in Comparative Perspective, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 32-49.

10. Martin P. Levine, "Gay Ghetto", *Journal of Homosexuality*, 4-4 (Summer), repris dans une version élargie sous le titre "YMCA": The Social Organization of Gay Male Life», in *Gay Macho: The Life and Death of the Homosexual Clone*, New York, New York University Press, 1979, p. 30-54, citation p. 31.

11. Enzo Mingione (éd.), *Urban Poverty and the "Underclass"*, Oxford, Basil Blackwell, 1996.

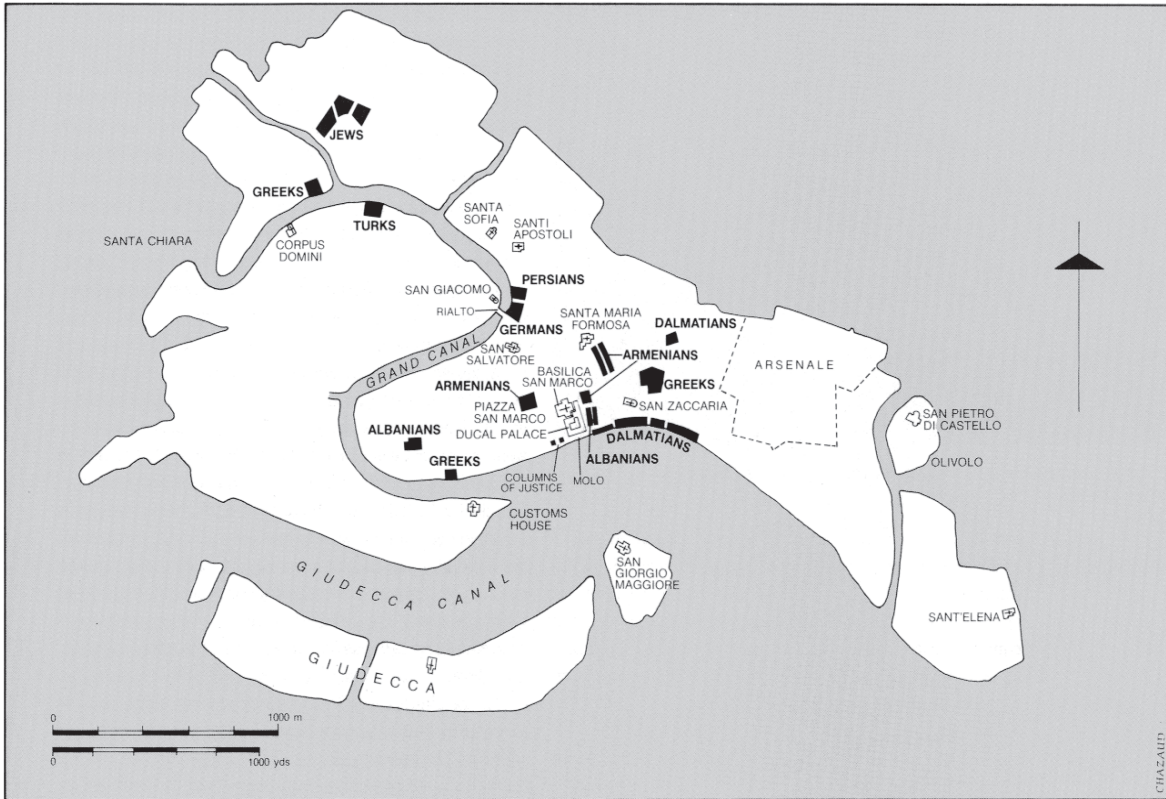
pour l'analyse sociologique de la domination ethnoraciale et des inégalités urbaines. Il suffit pour ce faire de revenir aux origines historiques du mot et du phénomène qu'il décrivait à Venise durant la Renaissance.

Les deux visages d'une institution de fermeture et de contrôle ethniques

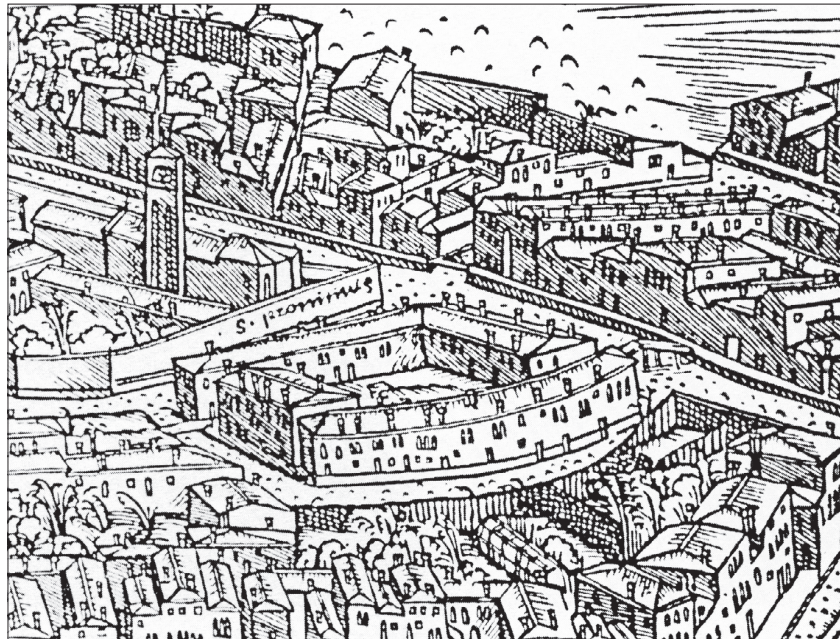
Forgé par dérivation de l'italien *giudecca*, *borghetto* ou *gietto* (ou bien de l'allemand *Gitter* ou de l'hébreu talmudique *get* : l'étymologie est contestée), le mot « ghetto » se réfère initialement à l'assignation forcée des Juifs dans des districts spéciaux par les autorités politiques et religieuses de la ville. Dans l'Europe médiévale, les Juifs se voyaient couramment allouer des quartiers dans lesquels ils résidaient, administraient leurs propres affaires et vivaient selon leurs coutumes. Ces districts leur étaient attribués ou vendus comme un privilège afin de les attirer dans les bourgades et les principautés au sein desquelles ils remplissaient des rôles-clefs dans le prêt d'argent, la collecte des impôts et l'organisation du commerce au long cours. Mais, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, en réplique aux secousses provoquées par les Croisades, la faveur se mua graduellement en obligation¹². En 1516, le Sénat de Venise ordonna que tous les Juifs soient rassemblés dans le *ghetto nuovo*, une fonderie abandonnée sur un îlot isolé entourée de deux hauts murs dont les fenêtres et les portes extérieures étaient obstruées tandis que des vigiles montaient la garde sur ses deux ponts et patrouillaient en bateau les canaux adjacents. Les Juifs furent dorénavant autorisés à sortir pour poursuivre leurs métiers durant la journée mais il leur fallait porter un costume distinctif et retourner à l'intérieur de leur enceinte avant le coucher du soleil sous peine de punitions sévères. Ces mesures étaient conçues comme une alternative à l'expulsion de façon à permettre à la cité-État de récolter les bénéfices économiques apportés par la présence des Juifs (dont les loyers, les taxes spéciales et les prélèvements forcés) tout en protégeant ses habitants chrétiens de contacts contaminants avec des corps perçus comme sales, impurs et dangereusement sensuels, porteurs de syphilis et vecteurs d'hérésie, outre la souillure du lucre par l'usure que l'Église catholique assimilait alors à la prostitution¹³.

Alors que ce modèle vénitien se répandait dans les villes d'un bout à l'autre de l'Europe et autour du bassin méditerranéen¹⁴, la fixation et l'isolement territoriaux conduisirent, d'une part, au surpeuplement, à la détérioration des logements, à l'appauvrissement et à un surcroît de morbidité et de mortalité et, de l'autre, au fleurissement institutionnel et à la consolidation culturelle, dans la mesure où les Juifs urbains répondirent à la multiplication des restrictions civiques et professionnelles en tissant un dense réseau d'organisations spécifiques à leur

12. Kenneth R. Stow, *Alienated Minority: The Jews of Medieval Europe*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1992. 13. Richard Sennett, « Fear of Touching », chap. 7, in *Flesh and Stone: The Body and the City in Western Civilization*, New York, W. W. Norton, 1994, p. 212-251, et spécialement p. 224. 14. Paul Johnson, « Ghetto », in *A History of the Jews*, New York, HarperPerennial, 1987, p. 230-310, et spécialement p. 235-245.



La localisation des étrangers à Venise, vers 1600.



Jacopo dei Barbari, *Le Ghetto de Venise*, gravure sur bois, 1500.

groupe qui furent autant d'instruments de secours collectif et de solidarité, des marchés et associations commerciales jusqu'aux sociétés de bienfaisance et d'entraide en passant par les lieux de culte religieux et d'étude. La *Judenstadt* de Prague, le plus grand ghetto d'Europe au XVIII^e siècle, avait même son propre Hôtel de ville, le *Rathaus*, emblème de l'autonomie relative et de la force communautaire de ses habitants, et ses synagogues étaient chargées non seulement de l'intendance spirituelle mais aussi de la surveillance administrative et judiciaire de sa population. La vie sociale dans le ghetto juif était tournée vers l'intérieur et tendait « à la surorganisation »¹⁵, de sorte qu'elle renforçait à la fois l'intégration en dedans et l'isolement vis-à-vis du dehors.

On peut discerner dans ce moment inaugural les quatre éléments constitutifs du ghetto, à savoir le *stigmaté*, la *contrainte*, le *confinement spatial* et l'*emboîtement* [encasement] *institutionnel*. Le ghetto est un dispositif socio-organisationnel qui déploie l'espace de sorte à conjuguer deux desseins antinomiques : 1) maximiser les profits matériels extraits d'un groupe considéré comme souillé et souillant et 2) minimiser tout contact intime avec ses membres de sorte à écarter la menace de corrosion et de contagion symboliques dont ils sont censés être porteurs. C'est cette même exigence duelle d'*exploitation économique et d'ostracisation sociale* qui a gouverné la genèse, la structure et le fonctionnement du ghetto afro-américain des métropoles fordistes durant la majeure partie du XX^e siècle. Les Noirs furent recrutés par les villes du Nord étasunien suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale, parce que leur force de travail déqualifiée était indispensable aux industries qui formaient la charpente de l'économie d'usine en expansion. Mais il n'était pas question qu'ils se mélangent avec Blancs ou qu'ils commercent avec ces derniers au sein de leurs sphères privées, vu que les Blancs les considéraient comme congénitalement vils, intrinsèquement inférieurs et dépourvus d'honneur ethnique en raison de la flétrissure originaire de l'esclavage. Lorsque les Noirs du Sud entrèrent dans la ville pour s'y installer par millions, l'hostilité blanche augmenta et les pratiques de discrimination et de ségrégation qui jusqu'ici avaient été relativement informelles et incohérentes se durcirent dans les domaines du logement, de l'école et des équipements publics avant de s'étendre à l'économie et à la sphère politique¹⁶. Les Afro-Américains n'eurent pas d'autre choix que de chercher refuge au sein du périmètre clos de la Ceinture noire et de s'efforcer d'y développer un réseau d'institutions séparées capable de satisfaire aux besoins de base de la communauté en exil. C'est ainsi que fut érigée une ville parallèle ancrée par les églises et les journaux noirs, les loges maçonniques et les clubs de quartiers noirs, les écoles et les entreprises noires, et les associations politiques et civiques noires, nichée au cœur de la métropole blanche et pourtant

15. L. Wirth, *The Ghetto*, op. cit., p. 62. 16. Allan H. Spear, *Black Chicago: The Making of a Negro Ghetto, 1890–1920*, Chicago, University of Chicago Press, 1968 ; Gilbert Osofsky, *Harlem: The Making of a Ghetto – Negro New York, 1890–1930*, New York, Harper & Row, 2^e éd., 1971.

hermétiquement séparée d'elle par une clôture infranchissable faite d'usages, de pression légale, de discrimination économique (par les agents immobiliers, les banques et l'État), et par la violence qui s'exprimait par les agressions et passages à tabac, les incendies punitifs et les émeutes repoussant les Afro-Américains qui osaient s'aventurer de l'autre côté de la ligne de démarcation raciale [*color line*].

C'est ce parallélisme institutionnel forcé fondé sur un enfermement spatial enveloppant et inflexible – et non pas la pauvreté extrême, la dégradation de l'habitat, la différence culturelle ou la simple séparation résidentielle – qui distingue les Afro-Américains de tous les autres groupes dans l'histoire des États-Unis, comme l'ont relevé les principaux spécialistes de l'expérience urbaine noire, de W. E. B. Du Bois et E. Franklin Frazier à Kenneth Clark et Oliver Cox en passant par St. Clair Drake et Horace Cayton¹⁷. Il caractérise également la trajectoire des Burakumin dans les villes japonaises après la fin de l'ère Tokugawa¹⁸. En tant que descendants des *eta*, la plus basse des quatre castes formant la hiérarchie des ordres dans le Japon féodal, les Burakumin étaient des intouchables aux yeux des religions bouddhiste et shinto ; ils étaient confinés par la loi dans des hameaux reculés (*buraku*) du coucher au lever du soleil, obligés de porter un col jaune et de marcher pieds nus, tenus de s'abaisser sur leurs mains et leurs genoux lorsqu'ils s'adressaient au tout venant, et contraints de ne se marier qu'entre eux. Bien qu'ils aient été officiellement émancipés en 1871, suite à leur migration dans les villes ils furent canalisés contre leur gré dans des quartiers mal famés jouxtant les décharges d'ordures, les crématoriums, les prisons et les abattoirs, communément perçus comme des nids de criminalité et d'immoralité. Ils y étaient exclus des emplois industriels et consignés aux tâches sales et aux postes mal rémunérés, envoyés dans des écoles séparées et obligés de demeurer endogames par la souillure indélébile de leur sang telle qu'elle était répertoriée dans les « registres des familles »¹⁹. À la fin des années 1970, la Ligue de défense des Burakumin estimait leur nombre à trois millions, parqués dans 6 000 ghettos au sein d'un millier de villes éparées sur l'île principale.

Dispersés sur trois continents et cinq siècles, les cas juif, afro-américain et burakumin démontrent que le ghetto n'est pas, *pace* Louis Wirth, une « aire naturelle » dont la formation résulterait d'un processus d'adaptation à l'environnement commandé par une logique biotique « semblable à la coopération concurrentielle qui sous-tend la communauté des plantes »²⁰. L'erreur de la première école de Chicago consiste ici à faussement « convertir l'histoire en histoire naturelle » et à (mé)prendre la ghettoïisation pour une « manifestation de la nature humaine » virtuellement coextensive à « l'histoire des migrations »²¹ alors qu'elle est une forme tout à fait particulière d'urbanisation, torsadée par des rapports

17. Voir Loïc Wacquant, « "Une ville noire dans la blanche" : le ghetto étasunien revisité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *infra*. 18. Misiko Hane, *Peasants, Rebels, and Outcasts: The Underside of Modern Japan*, New York, Pantheon, 1982. 19. George DeVos et Hiroshi Wagatsuma (éds), *Japan's Invisible Race: Caste in Culture and Personality*, Berkeley, University of California Press, 1966. 20. L. Wirth, *The Ghetto*, *op. cit.*, p. 284-285. 21. *Ibid.*, p. 285.

de pouvoir asymétriques entre groupements ethnoraciaux : une forme spéciale de *violence collective concrétisée dans et par l'espace urbain*. Le fait que la ghettoïsation n'est pas un processus « incontrôlé et inintentionnel », comme l'affirmait Robert Park dans sa préface au *Ghetto* de Louis Wirth²², fut démontrée de manière particulièrement éclatante au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lorsque le ghetto noir étasunien fut reconstruit « d'en haut » par l'État par le truchement de politiques de logement public, de rénovation urbaine et de développement économique des zones périphériques visant à consolider la séparation rigide entre Noirs et Blancs²³. Il est encore plus flagrant avec l'exemple des « villes de castes » bâties par les pouvoirs coloniaux pour inscrire dans l'espace l'organisation ethnique hiérarchique de leurs possessions d'outre-mer, comme à Rabat dans le Maroc sous protectorat français ou encore Cape Town après le passage du Group Area Act sous le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud²⁴.

Reconnaître qu'il est le produit et l'instrument d'un pouvoir de groupe permet de réaliser que, dans sa forme accomplie, le ghetto est une *institution à double face* en ceci qu'il remplit des fonctions opposées pour les deux collectifs qu'il lie dans un rapport de dépendance asymétrique. Pour la catégorie dominante, sa raison d'être est de *confiner et contrôler*, ce qui se traduit par ce que Max Weber appelle la « fermeture excluante » de la catégorie dominée. Pour cette dernière, cependant, c'est un *instrument d'intégration et de protection* dans la mesure où il soulage ses membres du contact constant avec les dominants et encourage la consociation et la construction communautaire au sein de la sphère restreinte des relations qu'il crée. L'isolement forcé vis-à-vis de l'extérieur conduit à l'intensification des échanges sociaux et du partage culturel à l'intérieur. Les ghettos sont le produit d'une dialectique mobile et chargée de tension entre hostilité externe et affinité interne qui se traduit au niveau de la conscience collective par l'ambivalence. Ainsi, bien que les Juifs européens protestèrent constamment contre leur relégation dans des districts parias, ils n'en étaient pas moins profondément attachés à ces derniers et ils appréciaient la sécurité relative qu'ils leur conféraient ainsi que les formes spéciales de vie collective qu'ils soutenaient : le ghetto de Francfort au XVIII^e siècle n'était « pas seulement un monde de confinement et de persécution mais aussi un lieu où les Juifs étaient entièrement, suprêmement, chez eux »²⁵. De même, les Noirs américains éprouvaient une grande fierté d'avoir « érigé une communauté à leur propre image », même s'ils étaient emplis de ressentiment d'avoir eu à le faire par nécessité, sous la contrainte d'une exclusion inflexible de la part des Blancs visant à parer au spectre de l'« égalité sociale », c'est-à-dire en bout de course de la mixité sexuelle²⁶ [voir encadré, « J'aime Harlem parce qu'elle m'appartient » ci-contre].

22. *Ibid.*, p. VIII. 23. Arnold Hirsch, *Making the Second Ghetto: Race and Housing in Chicago 1940–1970*, Cambridge, Cambridge University Press, repub. University of Chicago Press, 1983. 24. Janet L. Abu-Lughod, *Rabat: Urban Apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press, 1980; John Western, *Outcast Cape Town*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1981. 25. Ruth Gay, *The Jews of Germany: A Historical Portrait*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 67. 26. S. C. Drake et H. R. Cayton, *op. cit.*, p. 115.

« J'aime Harlem parce qu'elle m'appartient »

Ce sentiment d'être chez soi au sein du ghetto, dans un espace protégé et protecteur, est exprimé avec verve dans le feuilleton des mésaventures quotidiennes de Jesse B. Semple or Simple, le personnage créé par le poète Langston Hughes pour donner voix aux aspirations des Noirs américains des villes du milieu du XX^e siècle. Ainsi lorsqu'il s'exclame à propos de Harlem : « C'est tellement rempli de Noirs, ça me donne le sentiment d'être protégé. – De quoi ? – Des Blancs, dit Simple. J'aime Harlem parce qu'elle m'appartient. (...) Tu dis que les bâtiments sont pas à moi. Eh bien les trottoirs eux ils le sont – et t'avise pas de me bousculer. Les policiers même ils osent plus dire "Circulez". Les émeutes de Harlem leur ont appris quelque chose¹. (...) J'ai pas peur de voter, c'est une autre chose que j'aime de Harlem. (...) Les gens sont amicaux dans Harlem. J'ai le sentiment d'avoir le monde dans ma gourde et le bouchon à la main! Alors buvons à la santé de Harlem!² ».

«It's so full of Negroes, I feel like I got protection". –"From what?" –"From white folks", said Simple. I like Harlem because it belongs to me. (...) You say the houses ain't mine. Well, the sidewalk is –and don't you push me off. The cops don't even say, "Move on", hardly no more. They learned something from them Harlem riots. (...) Here I ain't scared to vote –that's another thing I like about Harlem. (...) Folks is friendly in Harlem. I feel like I got the world in a jug and the stopper in my hand! So drink a toast to Harlem!»

1. En 1935 et 1943, les habitants de Harlem s'étaient soulevés contre l'exclusion raciale rendue insupportable par l'effondrement économique de la Grande Crise (Cheryl Lynn Greenbert, *Or Does it Explode? Black Harlem in the Great Depression*, New York, Oxford University Press, 1991).

2. James Langston Hughes, *Simple Stakes a Claim*, New York, Harcourt, Brace, Jovanovitch, 1957, p. 20-21.

Démêler pauvreté, ségrégation et regroupement ethnique

Articuler le concept de ghetto permet de démêler les rapports entre ghettoïsation, pauvreté urbaine et ségrégation, et par là de préciser les différences structurales et fonctionnelles entre ghettos et quartiers ethniques. Cela nous conduit également à mettre en lumière le rôle du ghetto comme incubateur symbolique et matrice de production d'une identité souillée au sens de Goffman²⁷.

1. La pauvreté est une caractéristique fréquente mais dérivée et variable des ghettos : le fait que la plupart des ghettos aient été historiquement des lieux de misère endémique et souvent extrême, en raison de la pénurie d'espace, de la densité du peuplement, de l'exploitation économique et des mauvais traitements généralisés infligés à leurs habitants, n'implique pas qu'un ghetto soit nécessairement un lieu de dénuement, ni qu'il soit uniformément déshérité. La *Judengasse* de Francfort, instituée en 1490 et abolie en 1811, passa par des périodes de prospérité non moins que de pénurie et contenait des secteurs d'une opulence extraordinaire après que les Juifs de cour aient aidé la ville à devenir un vibrant centre de commerce et de finance – une part du prestige qui lui est encore associé provient de ce qu'elle fut la demeure ancestrale de la dynastie des Rothschild²⁸. James Weldon Johnson insiste sur le fait que le Harlem des années 1930 n'était pas « un taudis ou une marge [*fringe*] » mais la « capitale culturelle » de l'Amérique noire, dans laquelle « les avantages et les perspectives d'avenir dévolues à l'homme noir sont plus grands que n'importe où ailleurs dans le pays »²⁹. De même, la « *Bronzeville* » de Chicago au milieu du XX^e siècle était bien plus prospère que les communautés noires du Sud et abritait la bourgeoisie afro-américaine la plus vaste et la plus riche de son époque³⁰. Le fait qu'un ghetto soit pauvre ou non dépend de facteurs qui lui sont exogènes tels que la démographie, l'écologie, les politiques de l'État et la performance de l'économie environnante.

À l'inverse, toutes les zones urbaines déshéritées et délabrées ne sont pas des ghettos. Les quartiers blancs en déclin des villes frappées par la désindustrialisation du Midwest étasunien et des Midlands britanniques, les villes rurales en déshérence de l'ex-Allemagne de l'Est et de l'Italie du sud, et les *villas miserias* mal famées du grand Buenos Aires à la fin du XX^e siècle sont des territoires de régression économique et de décomposition ouvrière, et non des conteneurs ethniques voués à tenir un groupe paria dans un rapport de subordination ségrégative³¹. Quel que soit leur degré de pauvreté, ce ne sont pas des ghettos, autrement que dans un sens purement métaphorique – si des taux de pauvreté extrêmes suffisaient à faire un ghetto, alors des pans entiers de l'ancienne Union

27. Erving Goffman, *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, New York, Simon & Schuster, 1963 (traduction française: *Stigmates*, Paris, Minuit, 1975). 28. L. Wirth, *The Ghetto*, op. cit., chap. 4. 29. James Weldon Johnson, *Black Manhattan*, New York, Da Capo, [1937] 1981, p. 4. 30. S. Drake et H. R. Cayton, op. cit. 31. Voir, par exemple, le cas de Buenos Aires analysé par Javier Auyero, *Poor People's Politics: Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*, Durham, Duke University Press, 2000.

soviétique et la plupart des villes du Tiers-monde seraient de gargantuesques ghettos. Les *favelas* des métropoles brésiliennes sont souvent décrites comme des foyers ségrégués de désolation et de désorganisation mais, à l'observation, elles s'avèrent être des districts ouvriers dotés d'un réseau finement stratifié de liens avec l'industrie et avec les quartiers riches auxquels elles fournissent une main-d'œuvre de services aux ménages. Comme dans les *ranchos* du Venezuela et les *poblaciones* du Chili, les familles qui habitent dans ces zones d'habitat informel couvrent la gamme des catégories de « couleur » et possèdent des liens généalogiques étendus avec les ménages plus fortunés ; elles sont « non pas socialement et culturellement marginales, mais stigmatisées et exclues d'un système de classe fermé³² ».

Attendu que tous les ghettos ne sont pas pauvres et que toutes les zones pauvres ne sont pas des ghettos, on ne saurait réduire et confondre l'analyse de la ghettoïsation avec l'étude des taudis urbains et des quartiers ouvriers au sein des villes. C'est l'erreur élémentaire que font tous les observateurs qui, ayant en tête une vague image du ghetto noir américain comme territoire de désolation urbaine, concluent à la « ghettoïsation » des zones populaires de la périphérie urbaine en Europe sur la base de l'accroissement avéré du chômage et de la misère, de celui supposé de leur ségrégation ou, pire, en adoptant les impressions fugaces de leurs habitants (s'il suffisait que ces derniers emploient le langage du « ghetto » pour que leurs quartiers soient *eo ipso* des ghettos, il suffirait également qu'ils changent de discours pour inverser la « ghettoïsation » !).

2. Si tous les ghettos sont ségrégués, toutes les zones ségréguées ne sont pas des ghettos. Les arrondissements bourgeois de l'Ouest de Paris, les banlieues chics réservées aux classes supérieures de Boston, Berne ou Berlin, et les *gated communities* qui ont essaimé dans les villes globales comme São Paulo, Toronto et Miami sont monotones en termes de richesse, de revenus, de profession et même de composition ethnique, mais ils n'en sont pas pour autant des ghettos. La ségrégation y est entièrement volontaire et élective, et pour cette raison même elle n'est ni inclusive, ni perpétuelle. Les enclaves de luxe fortifiées rassemblent « sécurité, isolement, homogénéité sociale, équipements et services » qui permettent aux familles bourgeoises d'échapper à ce qu'elles perçoivent comme « le chaos, la saleté et les dangers de la ville³³ ». Ces îlots de privilège servent à accroître, et non à restreindre, les chances de vie et à protéger les modes de vie de leurs résidents ; ils sont enveloppés d'une aura positive de distinction, et non pas d'un sentiment d'infamie ou de crainte.

32. Janice Perlman, *The Myth of Marginality: Urban Poverty and Politics in Rio de Janeiro*, Berkeley, University of California Press, 1976, p. 195 ; Anibal Quijano, *Notas sobre el concepto da marginalidad social*, Santiago (Chili), Commission for Latin American Report, 1968. 33. Teresa Caldeira, *City of Walls: Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo*, Berkeley, University of California Press, 2000, p. 264-265.

Ceci indique que la ségrégation résidentielle est une condition nécessaire mais pas suffisante de la ghettoïsation. Pour qu'émerge un ghetto, il faut, tout d'abord, que le confinement spatial soit *imposé* et qu'il englobe peu ou prou tous les domaines de l'existence et, ensuite, que s'y superpose une palette distinctive d'*institutions duplicatives* qui permettent au groupe ainsi cloîtré de se perpétuer dans les limites du périmètre qui lui est assigné. Si les Noirs sont le seul groupe ethnique à être « hyper-ségrégué » au sein de la société étasunienne, selon l'expression de Massey et Denton³⁴, c'est parce qu'ils sont la seule communauté à avoir cumulé la ségrégation involontaire et un parallélisme organisationnel les prenant au piège d'un cosmos social séparé et inférieur qui leur soit propre, et qui a renforcé en retour leur isolement résidentiel.

Le fait que même la ségrégation involontaire au bas de l'ordre urbain ne produise pas *eo ipso* des ghettos est démontré par le sort des banlieues françaises en déclin après les années 1980. Bien qu'elles aient été largement décrites et décriées comme des « ghettos » dans le discours public et que leurs habitants partagent un vif sentiment d'être rejetés dans un « espace pénalisé » envahi par l'ennui, l'angoisse et le désespoir³⁵, la relégation dans ces concentrations de logements publics en déshérence à la périphérie des villes se fonde prioritairement sur la classe et non sur l'appartenance ethnique (à preuve, leurs habitants, même étrangers, qui grimpent dans l'échelle des professions et des revenus n'ont guère de peine à s'en échapper) ; il s'ensuit qu'elles sont foncièrement hétérogènes au plan culturel, abritant de manière modale des familles françaises de souche aussi bien que des immigrés provenant de deux ou trois douzaines de nationalités ; et leurs habitants souffrent non pas de duplication institutionnelle mais, tout au contraire, de l'absence d'une structure organisationnelle propre capable de les sustenter en l'absence d'emplois rémunérateurs et de services publics adéquats. Comme les *inner cities* britanniques ou néerlandaises et les concentrations immigrées de l'Allemagne et de l'Italie urbaines, les banlieues populaires françaises sont, sociologiquement parlant, des *anti-ghettos*³⁶.

Il est un seul cas sur le vieux continent qui s'apparente aujourd'hui à une dynamique classique de ghettoïsation selon les quatre dimensions spécifiées ici : les Roms d'Europe de l'Est après l'effondrement des sociétés sous hégémonie soviétique et la « transition » à l'économie de marché³⁷. Les commentateurs français qui, portés par l'humeur politique et la rumeur médiatique, s'alarment de l'émergence de soi-disant « ghettos immigrés » en lieu et place

34. Douglas Massey et Nancy Denton, *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, Harvard University Press, 1992 (traduction française : *American Apartheid*, Paris, Descartes & Cie, 1995).

35. Colette Pétonnet, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982.

36. Loïc Wacquant, *Urban Outcasts: Toward a Sociology of Advanced Marginality*, Cambridge, Polity Press, 2006

(traduction française : *Parias urbains*, Paris, La Découverte, à paraître).

37. Nicolae Gheorghe, "Roma-Gypsy Ethnicity in Eastern Europe", *Social Research*, 58(4), hiver 1991, p. 829-844 ; Ivan Szelenyi et Janos Ladanyi, *A kirekesz-*

tettseg valtozo formai, Budapest, Napvilag, 2004 ; János Ladányi et Iván Szelenyi, « La formation d'un sous-prolétariat rom », *Actes de la recherche en sciences sociales*, infra.

des quartiers ouvriers en déclin de la périphérie urbaine, allient confusion conceptuelle et amnésie historique.

D'une part ils confondent territoire de pauvreté (ou dégradation du bâti et de l'image collective) et segmentation ethnique, et ils méprennent une simple ségrégation, produit conjoint du niveau de classe et de l'origine ethno-nationale, pour un parallélisme institutionnel (dont l'absence est opportunément masquée par la catégorie indigeste et indéfinie de « communautarisme »). D'autre part, ils oublient commodément que les populations ethniquement marquées issues de l'empire colonial étaient plus ségréguées spatialement et plus isolées socialement dans les années 1960 et 1970 qu'elles ne le sont aujourd'hui, et qu'elles menaient alors des vies parallèles enserrées dans un secteur restreint du marché du travail déqualifié et dans leurs institutions propres des bidonvilles et des cités de la Sonacotra³⁸. À l'inverse du ghetto noir américain, c'est justement ce mélange de populations autochtones et immigrées au bas de la structure des classes et des places, et le comblement corrélatif des disparités qui les séparaient dans le contexte de décomposition structurale et fonctionnelle des « territoires ouvriers », qui est la source des tensions et conflits qui marquent actuellement ces zones urbaines³⁹.

3. Ghettos et quartiers ethniques ont des structures divergentes et des fonctions opposées : il faut aller au-delà d'une perspective « gradualiste » et examiner l'agencement particulier des rapports sociaux, non seulement au sein du ghetto, mais aussi entre ce dernier et la ville environnante, pour mettre en relief les différences entre le ghetto et les regroupements ethniques ou les quartiers immigrés tels qu'en ont formés les nouveaux arrivants dans les métropoles d'innombrables pays. Les « colonies » étrangères du Chicago de l'entre-deux-guerres que Robert Park, Ernest Burgess et Louis Wirth – et après eux la tradition dite progressiste (*liberal*) de la sociologie et de l'historiographie assimilationniste – prirent à tort pour autant de « ghettos » blancs étaient des constellations éparpillées et mobiles nées de l'affinité culturelle et de la concentration socioprofessionnelle. La ségrégation y était partielle et poreuse, produit de la solidarité immigrée et de l'attraction ethnique plutôt qu'imposée par l'hostilité implacable des groupes extérieurs. En conséquence de quoi la séparation résidentielle n'était ni uniformément ni rigide appliquée à leurs populations : en 1930, alors que la *Bronzeville* entièrement noire abritait 92 % de la population afro-américaine de Chicago, le quartier de *Little Ireland* était « un salmigondis ethnique » [*ethnic hodge-podge*] de 25 nationalités composé d'à peine un tiers d'Irlandais et contenant un total dérisoire de 3 % des habitants de la ville d'ascendance irlandaise⁴⁰.

Qui plus est, les institutions distinctives des enclaves immigrées européennes étaient tournées vers l'extérieur : elles opéraient de sorte à faciliter l'ajustement

38. Abdelmalek Sayad et Éliane Dupuy, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995. 39. Loïc Wacquant, "Urban Outcasts: Stigma and Division in the Black American Ghetto and the French Urban Periphery", *International Journal of Urban and Regional Research*, 17(3), septembre 1993, p. 366-383. 40. Thomas Lee Philpott, *The Slum and the Ghetto: Neighborhood Deterioration and Middle-Class Reform, Chicago 1880-1930*, New York, Oxford University Press, 1978, p. 141-145.

au nouvel environnement de la métropole étasunienne. Elles ne reproduisaient pas les organisations du pays d'origine, pas plus qu'elles ne perpétuaient l'isolement social et la séparation culturelle. C'est ainsi qu'elles se sont généralement étioilées en deux générations, au fur et à mesure que leurs utilisateurs gagnaient accès à leurs équivalents américains et s'élevaient dans l'ordre des classes, puis grimpaient l'échelle des lieux qui lui correspond⁴¹ (un processus similaire de diffusion spatiale par l'incorporation de classe est rapporté par Gérard Noiriel dans le cas des immigrés belges, italiens, polonais et espagnols dans les villes industrielles françaises dans la première moitié du XX^e siècle)⁴². Autant de traits qui s'opposent à l'immuable exclusivité raciale et à l'altérité institutionnelle pérenne de la « Ceinture noire ». L'exemple de Chicago illustre avec éclat le fait que le quartier immigré et le ghetto remplissent deux fonctions diamétralement opposées : l'un est un tremplin vers l'*assimilation* via l'apprentissage culturel et la mobilité socio-spatiale, l'autre un « pavillon » d'isolement matériel et symbolique orienté vers la *dissimilation*. Le premier peut être représenté par la figure du pont, le deuxième par celle du mur⁴³.

Une machine à produire des identités souillées

Le ghetto n'est pas seulement le moyen concret et la matérialisation de la domination ethnoraciale par la segmentation spatiale de la ville ; c'est aussi une puissante *machine à identité collective* en soi-même. En effet il contribue à incruster et à élaborer la division même dont il est l'expression, et cela de deux manières qui se complètent et se renforcent mutuellement.

Tout d'abord, le ghetto accentue la frontière entre la catégorie paria et la population environnante en creusant le fossé socioculturel qui les sépare : il rend ses habitants objectivement et subjectivement plus dissemblables des autres résidents urbains en les soumettant à des conditions et des conditionnements uniques, de sorte que les types de cognition et de comportement qu'ils façonnent ont toutes chances d'être perçus par des observateurs extérieurs comme singuliers, exotiques et même aberrants⁴⁴, ce qui nourrit en retour les préjugés à leur égard. Ensuite le ghetto est un moteur à combustion culturelle qui fait fondre les divisions au sein du groupe confiné et alimente sa fierté collective alors même qu'il enracine le stigmate l'entachant. Le fait d'être pris dans une nasse spatiale et institutionnelle atténue les différences de classe et corrode les

41. Humbert S. Nelli, *Italians in Chicago: A Study in Ethnic Mobility*, New York, Oxford University Press, 1970.

42. Gérard Noiriel, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988.

43. Pour une démonstration détaillée de la divergence profonde entre le ghetto noir

et les « colonies » d'immigrés européens de la première moitié du XX^e siècle (Juifs des pays de l'Est, Polonais, Italiens et Irlandais), lire Stanley Lieberson, *A Piece of the Pie: Blacks and White Immigrants since 1880*, Berkeley, University of California Press, 1980 ; John Bodnar, Roger

Simon et Michael P. Weber, *Lives of their Own: Blacks, Italians, and Poles in Pittsburgh*, Urbana, University of Illinois Press, 1982 ; Olivier Zunz, *The Changing Face of Inequality: Urbanization, Urban Development, and Immigrants in Detroit, 1880-1920*, Chicago, University of Chicago

Press, 1986 ; et Gary Gerstle, *American Crucible: Race and Nation in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2001, notamment chap. 5.

44. R. Sennett, *op. cit.*, p. 244 ; W. J. Wilson, *op. cit.*, p. 7-8.

distinctions culturelles au sein des catégories ethnoraciales en exil. Ainsi l'ostracisme chrétien souda les Juifs ashkénazes et sépharades sous une même identité juive englobante de sorte qu'ils développèrent un « type social » et un « état d'esprit » communs à tous les ghettos d'un bout à l'autre de l'Europe⁴⁵. De la même manière, le ghetto afro-américain accéléra la fusion sociosymbolique des Mulâtres et des Nègres en une seule « race » unifiée et fit de la conscience raciale un phénomène de masse alimentant la mobilisation de la communauté contre la perpétuation de l'exclusion de caste⁴⁶.

Cependant cette identité unifiée ne peut pas ne pas être empreinte d'ambivalence dans la mesure où elle reste ternie par le fait même que la ghettoïisation proclame ce que Weber appelle l'« évaluation d'honneur négative » conférée au groupe confiné. Elle tend par conséquent à entretenir chez ses membres des sentiments de doute et de haine de soi, la dissimulation de ses origines par le truchement du *passing*, le dénigrement pernicieux des siens, et même une identification fantasmatique avec le groupe dominant⁴⁷. Et, parce que la ghettoïisation est, de manière typique, étroitement associée à l'ethnicité, la ségrégation et la pauvreté, il est difficile de discerner empiriquement lesquelles des propriétés affichées par les habitants du ghetto sont des « traits culturels propres au ghetto » (*ghetto-specific*) par opposition aux propriétés qui sont l'expression d'une classe, d'une communauté ou d'un type de masculinité⁴⁸. Les formes culturelles forgées au sein du ghetto s'exfiltrent également hors de ses frontières et circulent dans la société environnante où ils deviennent souvent les marqueurs ostentatoires d'un d'esprit de rébellion culturelle et d'excentricité sociale – comme le montre la fascination des adolescents bourgeois du monde entier pour le style *gangster rap* noir américain. Ce qui rend difficile d'établir une distinction claire entre les constellations culturelles qui ont effectivement cours parmi les habitants du ghetto et l'image publique de ces derniers qui est diffusée dans la société globale (y compris par le truchement des publications savantes).

Il est fécond de se représenter le ghetto et le quartier ethnique comme *deux configurations idéaltypiques situées aux extrémités opposées* d'un continuum le long duquel différents groupes peuvent être situés ou se déplacer au cours du temps en fonction de l'intensité avec laquelle les vecteurs du stigmaté, de la contrainte, du confinement spatial et de la duplication institutionnelle se cristallisent et s'impliquent les uns les autres. On peut ainsi concevoir la ghettoïisation comme un *processus variable et multi-niveaux* appelant l'analyse comparative et la spécification empirique. Elle peut s'atténuer jusqu'au point où, du fait de l'érosion graduelle de ses frontières spatiales, sociales et mentales, le ghetto se résout graduellement en une concentration ethnique élective opérant comme

45. L. Wirth, *The Ghetto*, op. cit., p. 71-88; Louis Wirth, « The Ghetto », chap. 5, in Albert J. Reiss Jr. (éd.), *On Cities and Social Life*, Chicago, The University of Chicago Press, [1956] 1964, p. 84-98. 46. S. C. Drake et H. R. Cayton, op. cit., p. 390. 47. K. B. Clark, op. cit., p. 63-67. 48. Ulf Hannerz, *Soulside: Inquiries into Ghetto Culture and Community*, New York, Columbia University Press, 1969, p. 79.

tremplin vers l'intégration structurale et/ou l'assimilation culturelle au sein de la formation sociale qui l'englobe.

Ce schéma décrit bien la trajectoire des *Chinatowns* étasuniennes du début à la fin du XX^e siècle⁴⁹ et le statut de l'enclave immigrée cubaine de Miami, qui favorisa l'intégration par le biculturalisme après l'exode de Mariel en 1980⁵⁰. Il caractérise aussi les *Kimchee Towns* au sein desquelles ont convergé les Coréens dans les zones métropolitaines du Japon, qui affichent un mélange de caractéristiques en faisant une formation hybride entre le ghetto et la grappe ethnique⁵¹ : ce sont des lieux d'infamie dont l'émergence est fille de l'hostilité et de la contrainte mais, au fil des années, leur population est devenue ethniquement bigarrée ; et ils ont graduellement permis aux Coréens d'entrer en relation avec leurs voisins japonais et de se marier avec eux ainsi que d'obtenir la citoyenneté japonaise par naturalisation. Ce schéma sied également au soi-disant « ghetto gai », qu'il est plus juste de qualifier de « communauté quasi-ethnique » puisque « la plupart des personnes homosexuelles peuvent passer inaperçues et n'ont nul besoin de se confiner à l'interaction avec "leurs semblables" », et aucune d'entre elles n'est forcée de résider dans une zone à concentration visible d'institutions gaies⁵².

Le caractère bifront du ghetto, à la fois arme et bouclier, implique que, pour autant que ses degrés de complétude et d'autonomie institutionnelles se réduisent, son rôle protecteur pour le groupe subordonné diminue et court le risque d'être submergé par sa modalité excluante. Dans les cas de figure où ses habitants cessent d'avoir une valeur économique pour le groupe dominant, l'encapsulation ethnoraciale peut s'intensifier au point que le ghetto ne serve plus guère que de simple dispositif de stockage du groupe souillé ou à le préparer à cette forme ultime d'ostracisation qu'est l'annihilation physique. Le premier scénario correspond à l'évolution de l'« hyperghetto » noir américain après l'acmé du Mouvement des droits civiques des années 1960 : ayant perdu sa fonction de réservoir de force de travail déqualifiée, il s'est lié symbiotiquement au système carcéral hypertrophié des États-Unis par une triple relation d'homologie structurale, de suppléance fonctionnelle et de fusion culturelle⁵³. Le second scénario est celui mis en œuvre par l'Allemagne nazie, qui rétablit le *Judenghetto* entre 1939 et 1944, d'abord pour appauvrir et rassembler les Juifs en vue de leur relocalisation et, plus tard, lorsque la déportation de masse s'avéra pratiquement irréalisable, pour les canaliser vers les camps d'extermination⁵⁴.

49. Min Zhou, *Chinatown: The Socio-economic Potential of an Urban Enclave*, Philadelphie, Temple University Press, 1992.

50. Alejandro Portes et Alex Stepick, *City on the Edge: The Transformation of Miami*, Berkeley, University of California Press, 1993.

51. George De Vos et Deakyun Chung, « Community Life in a Korean Ghetto », in Changsoo Lee et George De Vos, *Koreans in Japan: Ethnic Conflict and Accommodation*, Berkeley, University of California Press, 1981, p. 225-251.

52. Stephen O. Murray, « The Institutional

Elaboration of a Quasi-Ethnic Community », *International Review of Modern Sociology*, 9, juillet 1979, p. 165-177.

53. Loïc Wacquant, *Deadly Symbiosis: Race and the Rise of Neoliberal Penalty*, Cambridge, Polity Press, 2006.

54. Philip Friedman, « The Jewish Ghettos

of the Nazi Era », in *Roads to Extinction: Essays on the Holocaust*, New York, The Jewish Publication Society of America, 1980, p. 59-87 ; et Christopher R. Browning, « Nazi Ghettoization Policy in Poland, 1939-1941 », *Central European History*, 19(4), 1986, p. 343-368.

L'intensification sans frein de sa dynamique excluante suggère que le ghetto gagnerait à être étudié, non pas par analogie avec les taudis urbains (*slums*), les quartiers populaires et les enclaves immigrées, mais aux côtés de la réserve, du camp de réfugiés et de la prison, en tant que représentant d'une classe plus générale d'institutions de contention des groupes déshérités et déshonorés. Ce n'est pas par hasard si la *Bridewell* de Londres (1555), la *Zuchthaus* d'Amsterdam (1654), et l'Hospital Général de Paris (1656), conçus pour instiller la discipline du travail salarié aux vagabonds valides, mendiants et autres criminels par le biais de l'incarcération, furent inventés à la même époque que le ghetto juif. Et si les tentaculaires camps de réfugiés d'aujourd'hui au Rwanda, au Sri Lanka et dans les territoires occupés de Palestine s'apparentent à un croisement inédit entre les ghettos du Haut Moyen Âge européen et de gigantesques goulags.

Traduit de l'anglais (américain) par Sébastien Chauvin et Loïc Wacquant